

Petech

a 15 1398

LES MARCHANDS ITALIENS

DANS

L'EMPIRE MONGOL *

PAR

LUCIANO PETECH

On a souvent dit que la grande floraison des relations commerciales entre la Méditerranée et l'Empire des successeurs de Gengis Khan fut une conséquence de la *Pax Mongolica* ainsi que de la sûreté et de la liberté des communications au travers de l'Asie Centrale. Ces faits sont exacts, mais seulement en partie.

La plupart des documents d'archives et des autres matériaux relatifs au commerce avec le Cathay, appartiennent au second quart du XIV^e siècle, alors que l'empire mongol n'était plus qu'un souvenir du passé, et que même l'empire mongol de Chine était tombé dans une décadence profonde. Il est certain que la sûreté des routes commerciales était entrée désormais dans les habitudes, et c'est justement au cours de ces années qu'un manuel florentin à l'usage des marchands assurait à ses lecteurs que le chemin pour aller de Tana (au fond de la mer d'Azov) au Cathay était très sûr, aussi bien pendant le jour que la nuit, ainsi que le disaient les marchands qui l'avaient parcouru ⁽¹⁾. Toutefois l'intensité du trafic de cette époque paraît être surtout la conséquence d'un phénomène indépendant des vicissitudes politiques de l'Asie. Comme l'a remarqué

* Texte remanié d'une conférence faite le 24 mai 1962 à l'Institut des Hautes Études chinoises.

MONUMENTA
GERMANIAE

X 238-15

Bibliothek der Universität Konstanz

Journal

Zeichn

Frei für Verwaltungsvermerke

Bitte in Druckschrift ausfüllen!

Leser-
Nr.: 73 B0

Verfasser
mit Vornamen: Petech, Luciano

Auch bei
Zeitschriften-
Aufsätzen
auszufüllen

Titel:

Les marchands italiens dans l'empire
mongol,
in: Journal Asiatique Bd. 250

Erscheinungs-Ort und -Jahr: Paris 1962

Zeitschriften- oder Serien-Titel mit Band und Jahr:

17. Feb. 1972

S. 549-574

Unterschrift:

Boll

Leser-
Nr.: 73 B0

Signatur
Heppert h3

601095

6 A 2 S: 21, 24, 25, 16,
19 (Zm 12 + 4)

28.2.72

2.12

54
br
ap
ac
ch
à
pl
pk

Sp
dp
bz
da
ya
so
de
sit

ch
18

th
Pa

of
su
no

tio
m

Tu
de

L

LX
Th

Le

au
sio
etc
pli

M. Lopez, on était alors au comble de ce qu'on appelle la « Révolution commerciale », qui était en train de transformer lentement l'Europe non moins radicalement qu'allait le faire la « Révolution industrielle » du commencement du XIX^e siècle, en étendant la portée de l'influence économique et commerciale du continent et en élevant son niveau de vie ⁽²⁾. Mais c'est là un problème dont il n'y a pas lieu de s'occuper ici. Seuls présentent ici de l'intérêt les faits eux-mêmes, c'est-à-dire l'activité des marchands italiens dans l'empire mongol.

Il faut tout d'abord fixer une limite géographique au sujet et laisser à part le commerce avec la Horde d'Or ou Khanat de Qipçaq dans la Russie méridionale; la proximité des frontières polonaises et hongroises, et la présence des comptoirs génois de Caffa et de Tana dans la mer Noire créent des problèmes qui offrent un caractère tout à fait différent.

Notre information sur ces faits est tirée de deux genres de sources. La première relève de l'activité diplomatique et religieuse du Saint-Siège, de la France et de l'Angleterre, et des ambassades qu'ils échangèrent avec les Grands Khans et surtout avec les Ilkhans d'Iran. Les relations des légats du pape, des missionnaires et d'autres envoyés font quelquefois allusion aux marchands rencontrés en route, dont les comptoirs représentaient pour les ambassadeurs des points d'appui moral et financier qu'ils ne pouvaient pas négliger. Cette activité diplomatique n'avait pas en soi de buts commerciaux; l'élément religieux y balançait le facteur politique constitué essentiellement par la lutte avec l'ennemi commun, les Mamlouks d'Égypte, qui menaçaient les dernières colonies franques de Palestine et de Syrie, les confins mongols de la Djezira et le royaume chrétien de la Petite Arménie, vassal des Mongols. Cependant, la diplomatie de l'Occident ne pouvait se passer de la coopération d'obscurs marchands, établis dans les villes de l'empire mongol ou voyageant à l'intérieur de celui-ci.

La seconde est directe et repose sur les documents des archives vénitienes et génoises provenant de l'activité des marchands d'outre-mer. Ce sont surtout des documents juridiques regardant la formation de sociétés commerciales, les procès qui en dérivent, quelques actes des deux gouvernements en matière commerciale, etc.

L'objet du commerce était avant tout la soie du Cathay (*seta catuya* ou *captuya* ou *catuxta*), qui avait commencé d'arriver en Europe de très bonne heure. Déjà en 1257 elle avait atteint la Méditerranée, et les Génois la vendaient en Italie et dans les foires de Champagne. Un fait curieux a été relevé : la soie chinoise était inférieure en prix et en qualité

à celle d'autres pays moins éloignés de l'Europe, comme le Talish et Merw au Turkestan. L'importation de la soie chinoise était un commerce qui était avantageux non pas à cause de la qualité, mais par la quantité et ses prix relativement bas ⁽³⁾. À côté de la soie, on trouve surtout des brocards et d'autres étoffes précieuses.

La forme la plus répandue de ce commerce était appelée *colleganza* à Venise et *commenda* ailleurs. Elle joignait pour un seul voyage un associé qui restait chez lui (*stans*) et un autre qui partait (*proccatans* ou *tractator*). L'associé sédentaire fournissait généralement les deux tiers du capital, le voyageur fournissant le reste. On achetait avec ce capital des marchandises qu'on revendait dans le pays de destination; le produit à son tour était placé en marchandises exotiques vendues au retour. Le gain ou la perte des opérations étaient répartis entre les associés; au XII^e siècle, la proportion était des trois quarts pour le *stans* et un quart pour le *tractator*. Pour réduire de très grands risques, à l'ordinaire le *tractator* concluait plusieurs contrats de *colleganza* avec différents associés, et le *stans* fractionnait son capital en *colleganze* diverses. Après le XIII^e siècle, cette forme d'association prit de plus en plus le caractère d'un contrat de mutualité ou de dépôt avec intérêt dépendant des fluctuations du marché monétaire, ou fixé d'avance ⁽⁴⁾.

A peu d'exceptions près, ce qui fait défaut dans les chartes vénitienes et génoises c'est l'élément narratif, qui d'ailleurs reste exclu par la nature même du document. Ce genre de sources est quelque peu terne et tout à fait pauvre au point de vue géographique. On peut seulement deviner l'existence de tout un réseau d'intérêts, de correspondances locales, d'une activité complexe de longs voyages audacieux, que les chartes laissent entendre, mais dont elles ne soufflent mot. Dans les documents génois, cette réticence est très souvent voulue. Les marchands faisaient en sorte de ne pas mentionner devant le notaire le vrai but de leur voyage; les risques étaient énormes, la concurrence était vive, et une indiscretion du notaire, fût-elle involontaire, pouvait faire échouer l'entreprise la mieux conçue. On trouve ainsi des documents dans lesquels le marchand promet d'aller là où Dieu le guidera (*ire quo Deus mihi administraverit*); ou la seule destination immédiate est indiquée et il n'est rien dit des étapes suivantes; par exemple, il est promis d'aller à Ceute et où l'on voudra (*promittit ire apud Septam et quo maluerit*). Un cas extrême est celui des frères Vivaldi, qui, avant de partir pour leur malheureux essai de circumnavigation autour de l'Afrique, conclurent des contrats « pour diverses parties du monde », pour Majorque, et même pour la Romanie (empire byzantin), c'est-à-

dire pour une direction opposée à celle qu'ils comptaient prendre ⁽⁵⁾.

A cette époque, c'est un fait général, une règle presque absolue, le marchand qui effectue un voyage n'écrit pas de relations; il n'est pas intéressé à la publicité et aime mieux garder pour lui ce qu'il connaît. Les envoyés du pape et du roi de France écrivent, et écrivent beaucoup, non seulement pour informer leurs souverains, mais aussi pour faire connaître à l'Europe chrétienne les pays qu'ils ont visités. Les marchands n'en font pas autant; Maffeo et Niccolò Polo n'ont pas écrit une ligne. Marco Polo est une exception seulement apparente. Sa carrière ne fut pas vraiment celle d'un marchand, mais plutôt celle d'un administrateur ou, si l'on veut, d'un gentilhomme au service de Qubilai. Il ne parle presque jamais de ses affaires, et les informations purement commerciales dans son livre sont inférieures en nombre et en importance à celles données par Odoric de Pordenone, frère mineur et missionnaire. Plus encore, il semble que l'existence même du livre de Marco Polo soit due, au moins en partie, à l'insistance et à l'intérêt purement littéraire de Rustichello de Pise, qui profita des loisirs forcés de sa captivité pour faire raconter ses aventures au grand voyageur. L'autre œuvre littéraire qui concerne le commerce, la *Pratica della Mercatura* de Francesco di Balduccio Pegolotti, est également due, non pas à un marchand-voyageur, mais à la diligence d'un commis de banque, qui s'enquit auprès des marchands de passage de toutes les voies commerciales utilisées à son époque.

Les documents se trouvent exclusivement à Gênes et à Venise. Nous savons par des mentions isolées que des marchands florentins, siennois et pisans prenaient également part au commerce avec la Perse et le Cathay. On sait que Lucques était le plus grand centre de l'industrie de la soie en Europe occidentale et absorbait la majeure partie de l'importation de la soie faite par Gênes. Mais la perte presque totale des cartulaires toscans de la fin du XIII^e et du commencement du XIV^e siècle empêche d'en retrouver les traces ⁽⁶⁾.

Les documents qui subsistent permettent cependant de déterminer approximativement l'époque où commença ce commerce. Pour l'Asie Centrale et la Chine, Niccolò et Maffeo Polo furent vraiment des pionniers; aucun document, aucune charte, aucun renseignement indirect ne nous permettent de remonter plus haut. Pour l'Iran, plus près des comptoirs francs de la Terre Sainte et du royaume arménien de Cilicie, une colonie marchande italienne est attestée à Tabriz, au moins dès 1264; il se peut même qu'elle remonte à la période précédant la conquête mongole.

* * *

Bien souvent on ignore les noms mêmes des marchands italiens qui firent le voyage du Cathay; il est rarement possible de savoir si leur voyage se fit par mer en partant des échelles du golfe Persique ou de l'Inde, ou bien par les routes de l'Asie Centrale.

Les premiers furent les frères Niccolò et Maffeo Polo, qui quittèrent Constantinople pour le Cathay en 1261 et rentrèrent à Venise en 1269. Ils partirent pour un second voyage en 1271 en prenant avec eux Marco, le jeune fils de Niccolò. Leur séjour en Chine fut fort long, et ils revinrent à Venise seulement en 1295.

Pendant leur désastreux voyage le long des côtes de l'Inde, ils durent croiser quelque part, sans cependant le rencontrer, un marchand qui voyageait dans la direction opposée. Nous savons seulement ce que nous en dit le Frère Jean de Montecorvino, le futur archevêque de Pékin, qui l'appelle *dominus Petrus de Lucalongo fidelis christianus et magnus mercator*. Ce « grand marchand » quitta Tabriz en 1291 avec Frère Jean et l'accompagna jusqu'en Chine. Nous ne savons pas s'il y resta ou s'il retourna en Perse, puis s'il revint au Cathay. En tout cas, il était à Khanbaliq en 1305, quand il y acheta un terrain dont il fit cadeau au Frère Jean pour y bâtir la cathédrale catholique ⁽⁷⁾. Certains ont affirmé que Pierre de Lucalongo était Génois. Mais il existait à Venise une famille Longo, et dans sa généalogie les prénoms Pierre et Luc sont très fréquents. Il est fort vraisemblable qu'il faut lire Petrus de Luca Longo; ce serait alors un Pierre Longo, fils de Luc, Vénitien ⁽⁸⁾.

Certes, les Italiens qui dans ces années parvinrent à la cour du Grand Khan n'avaient pas tous la position sociale et les qualités morales de Pierre. L'archevêque eut beaucoup à se plaindre d'un médecin-chirurgien lombard, qui arriva à Khanbaliq en 1303 et « infecta ces places avec blasphèmes incroyables au sujet de la cour de Rome, de notre Ordre et de la situation dans l'Occident » ⁽⁹⁾.

Les premières années du XIV^e siècle virent l'essor de l'église catholique en Chine, en même temps qu'une toute petite communauté marchande génoise dut s'y former; son activité est attestée seulement dans les ports, car les marchands semblent avoir préféré, comme Pierre de Lucalongo, la voie maritime à celle de terre. André de Pérouse, évêque de Zaitun, la moderne Ts'üan-tcheou, dans une lettre de janvier 1326, mentionne des Génois qui vivaient dans le grand port : « Je vis de l'aumône royale susmentionnée, dont la valeur peut s'élever à cent florins d'or par an,

ou à peu près, selon l'estimation des marchands génois » (10). La prééminence des Génois dans le commerce de la Chine est confirmée par le fait que Pegolotti donne tous les poids et les mesures sur la route du Cathay en termes génois (11). Cette prééminence était si bien connue dans l'Occident, que Boccace commence ainsi un de ses contes, d'ambiance « chinoise » : « Il est chose très certaine, si l'on peut faire foi à la parole de quelques Génois et d'autres hommes qui ont été dans ces pays-là, que dans les régions du Cathay il y avait un homme de noble famille... » (12). C'est dire que les Génois étaient considérés comme connaissant mieux que quiconque le Cathay.

Le personnage le plus éminent de la colonie génoise en Chine, du moins celui qui nous est le mieux connu, est Andalò de Savignone (13). Son nom se rencontre pour la première fois en 1336, quand, résidant alors en Chine, il fut chargé par l'empereur Toghon Temür d'une ambassade auprès du pape. Sa lettre de créance, qui nous est parvenue en traduction latine, le nomme André le Franc, et témoigne qu'il avait été envoyé avec quinze compagnons « dans le pays des Francs au-delà des sept mers où le soleil se couche, pour ouvrir la voie aux ambassadeurs qui seront envoyés fréquemment par nous au pape et par le pape à nous » (14). Andalò était aussi chargé par les Alains chrétiens de la garde impériale de demander un nouvel archevêque au pape et des nouveaux prêtres. A la fin de 1338, l'ambassade fut reçue avec beaucoup de distinction à Avignon par Benoît XII, qui promit l'envoi d'un légat pontifical. En juin, Andalò et ses compagnons, munis de lettres du pape à Philippe VI, se rendirent à Paris, d'où ils rentrèrent en Italie.

Mais à côté de sa mission politique Andalò était chargé d'une autre tâche, plus modeste mais peut-être liée de plus près à ses activités privées. La lettre de Toghon Temür est fort claire à ce sujet : « Aussi, qu'ils nous amènent de l'Occident chevaux et autres merveilles ». On s'étonne un peu d'apprendre que le Génois Andalò ait essayé de se procurer ces chevaux justement à Venise, l'éternelle ennemie et rivale de Gênes. C'était probablement pour en faire un seul achat, car il avait interprété à sa manière les mots « autres merveilles » (*et alia mirabilia*) en décidant d'apporter à l'empereur des verreries et des bijoux de cristal; il ne pouvait s'en procurer de plus beaux qu'à Venise. Cette décision n'était pas originale; d'autres marchands, parmi lesquels les Polo, avaient essayé d'étonner les Khans mongols avec des « bijoux » de cristal (15). On trouve la trace de cette commission pour le Grand Khan dans les délibérations du Sénat de Venise. Le 22 décembre 1338, le Sénat décréta qu'« on permit au noble Andalò de Savignone de Gênes,

ambassadeur du seigneur empereur des Tartares du Cathay, qui en faisait supplique en son nom et au nom des autres ambassadeurs dudit seigneur empereur, de pouvoir emmener à ces pays-là de cinq à dix chevaux et des bijoux (*iocalia*) de cristal pour la valeur de mille à deux mille florins d'or ». Le même jour, une autre délibération précisait les conditions du permis d'exportation : « Que Andalò de Savignone, envoyé et ambassadeur du seigneur empereur des Tartars, puisse exporter de Venise en personne ou par un messenger de cinq à dix chevaux et bijoux jusqu'à la valeur de deux mille florins, et les emmener aux pays et terres dudit seigneur empereur sur les vaisseaux de nos Vénitiens » (16). Ainsi, Andalò aurait respecté le monopole vénitien de la navigation du Levant. Mais, évidemment, c'était trop prétendre d'un Génois; finalement, Andalò partit de Gênes sur un navire génois, probablement après avoir acheté chevaux et bijoux à Gênes.

Il parvint ainsi à Naples, où l'ambassade était attendue par le légat pontifical, le Franciscain Jean de Marignolli. Ils partirent de Naples le 28 mars 1339 et débarquèrent à Caffa en Crimée, d'où la légation pontificale continua par voie de terre, à travers les territoires de la Horde d'Or. On sait que l'un des chevaux italiens parvint à Pékin, et qu'il y fit grande sensation. L'empereur ordonna aux poètes de la cour d'en faire les louanges, et quelques-unes de ces compositions nous sont conservées (17). Le peintre Tchcou Lang en fit le portrait, et ce tableau existait encore en 1815; peut-être a-t-il disparu dans le sac du Palais d'Été, en 1860 (18).

Nous ne savons pas si Andalò parvint aussi à Pékin, car on n'en trouve plus mention après son départ de l'Italie.

Un dernier renseignement sur un voyage de marchands génois au Cathay est donné par une sentence d'un tribunal génois de janvier 1344. Tommasino Gentile, en route pour le Cathay, « tomba malade et resta à Ormes (Hormuz dans le golfe Persique), abandonné là par ses compagnons qui continuèrent leur voyage vers le Cathay ». Y arrivèrent-ils jamais? Personne ne peut le dire. Quant à Tommasino, il retourna en Europe en passant par Tabriz; mais en agissant ainsi, il viola le boycott proclamé par le gouvernement de Gênes contre les princes djoubaniens, seigneurs de la ville. La sentence du tribunal l'absout de ce délit, en reconnaissant le cas de force majeure (19).

Les Génois ne doivent pas nous faire oublier les Vénitiens, à qui les Polo avaient montré la voie. Mais les documents qui les concernent sont fort rares.

En 1305, Jean de Montecorvino confiait sa première lettre à des mar-

chands vénitiens, qui retournaient de la Tartarie et qui étaient munis d'une « tablette d'or », c'est-à-dire d'un sauf-conduit de l'empereur mongol ⁽²⁰⁾.

En 1335, messire Paolo Duodo, podestat de Pola, faisait testament, en disposant de ses biens. Parmi ceux-ci se trouvent des sommes engagées dans un voyage commercial de son frère au Cathay. « Et si le Créateur Très-Haut vient à reconduire à Venise mes crédits (*meam rationem*) du Cathay, qu'a mon frère Luchetto... » De ce Luchetto Duodo nous savons seulement qu'en 1336 il était à Tana sur la mer d'Azov et que, l'année suivante, il était encore absent de Venise ⁽²¹⁾.

Il se peut que Luchetto Duodo ait fait partie d'un groupe de marchands vénitiens auquel appartenait aussi Giovanni Loredan. Peu de temps avant 1339, Loredan était revenu du Cathay à Venise, où il rendit le capital et les fruits de sa *colleganza*. Le fait est noté incidemment dans un long document concernant une autre entreprise des Loredan ⁽²²⁾, dont il sera question plus loin.

Un autre Loredan paraît dans trois documents vénitiens. Il s'agit de Franceschino Loredan, un descendant quelque peu aventureux, pour ne pas dire plus, de la grande famille patricienne. A la date du 17 janvier 1342, il est dit qu'« il y a maintenant trois ans que Francesco, fils dudit messire Marco, est allé au Cathay avec la valeur de plus de 300 livres de grossi ». Il avait suivi la route de la mer Noire, car Pietro Loredan l'avait recommandé à Zontolà d'Ancône, résidant à Tana. Il est certain que Franceschino fit réellement le voyage du Cathay en 1339 ou dans les années suivantes. Il est mentionné deux fois comme messire Franceschino Laureano de Cathayo dans les actes d'un procès de juin 1349, qui le montrent impliqué dans le rapt et le viol d'une religieuse; pour ce crime, il fut d'ailleurs emprisonné à Venise de juin 1349 à juin 1350. Après quoi, il jugea bon de s'éloigner de Venise, car une charte d'août 1359 déclare saufs les crédits dus à Franceschino Loredan à Catayo, absent à cette date ⁽²³⁾.

Un autre marchand vénitien, Pietro Zulian del Cathayo, est mentionné en septembre 1342 à propos d'une élection à la Quarantia, l'un des tribunaux de la république. De même, ce n'est guère qu'un nom pour nous la *colleganza* de Andriolo Balanzano et Francesco Condulmer, dont un document de juin 1350 cite des sommes dues « pour la société qu'ils avaient ensemble *ad Cathayum* »; c'est un renseignement extrêmement vague, dont on ne sait s'il concerne un voyage en Chine ou seulement le commerce avec la Chine ⁽²⁴⁾. Ce document est cependant intéressant, car il montre qu'un capital a pu être rassemblé par petites

quotes-parts dans un cercle assez large, tandis qu'auparavant les capitaux provenaient du milieu familial.

Si intéressantes que soient les chartes, le document le plus vivant du point de vue humain est une inscription. Il s'agit de la fameuse pierre tombale trouvée en novembre 1951 pendant les travaux de démolition des murailles de Yang-tcheou sur le bas Fleuve Bleu. A une époque indéterminée, peut-être à la fin de la dynastie des Ming, on l'avait employée comme matériel de construction. Elle montre gravée une image de la Vierge avec l'Enfant Jésus; au-dessous, des scènes du martyre de sainte Catherine d'Alexandrie, évidemment exécutées par des artistes locaux sur des modèles occidentaux. L'inscription, en beaux caractères gothiques, est la suivante : *In nomine Domini. Amen. Hic iacet Kate-
rina filia quondam Domini Dominici de Vilionis, quae obiit in anno
Domini millesimo trecentesimo quadragesimo secundo de mense
Iunii* ⁽²⁵⁾.

Domenico de Vilioni et sa fille Catherine sont totalement inconnus des documents dont nous disposons. Cependant, après les recherches de M. Gallo dans les archives vénitiennes, il est possible de savoir maintenant, en toute certitude, leur origine. Le nom de la famille Vilioni paraît dans plusieurs documents vénitiens à partir de 1163. Un nommé Pietro Vilioni fit son testament à Tabriz en 1264. Son père Vitale, qui lui survécut, testa en mai 1281, en désignant pour exécuteur testamentaire son fils Giovanni, avec la mort duquel en 1303, selon le chroniqueur Marino Sanudo, la famille se serait éteinte ⁽²⁶⁾. Mais ce dernier renseignement, fût-il correct, ne peut regarder que la branche principale, car la pierre tombale prouve que quarante ans plus tard un membre de la famille faisait du commerce en Chine ⁽²⁷⁾.

Johannes Vilioni, mentionné par des documents de 1187 et 1188, est appelé Johannes Milion dans un document de 1185. C'est là que se trouverait peut-être l'origine du surnom Milione donné à Marco Polo le voyageur et porté aussi par son oncle Marco et par le fils de celui-ci Niccolò ⁽²⁸⁾. A l'heure actuelle, nous ne disposons pas de renseignements suffisamment précis sur les relations de parenté, s'il y en eut, entre les Polo et les Vilioni. Mais on a ici une coïncidence qui donne à penser : le tombeau d'une Vilioni retrouvé dans la même ville de Yang-tcheou, où un demi-siècle auparavant Marco Polo Milion avait passé trois ans comme fonctionnaire mongol, probablement dans l'administration de la gabelle.

Ce sont des textes chinois qui nous renseignent sur la fin de l'activité commerciale européenne au Cathay. L'histoire des Ming renferme une

notice sur le pays de Fou-lin 拂菻, qui dans les textes des T'ang indique l'empire byzantin, mais qui à l'époque mongole et sous les premiers Ming signifie le pays des Francs, c'est-à-dire l'Europe chrétienne ⁽²⁹⁾. Ce texte rapporte qu'à la fin des Yuan un homme du Fou-lin, appelé Nie-kou-louen 捏有倫, vint en Chine pour y faire du commerce. Quand après la chute des Yuan il ne put plus revenir dans son pays, l'empereur Hong-wou, le 2 octobre 1371, le manda en sa présence et ordonna de lui donner un placet impérial, pour qu'il le remit à son roi. Le placet ne faisait qu'annoncer, en termes fort flamboyants, l'accession de la nouvelle dynastie. De plus, l'empereur commanda que l'ambassadeur P'ou-la 普剌 et sa suite fussent munis de lettres et cadeaux de soieries pour les remettre au roi de ce pays. Plus tard, le Fou-lin envoya une ambassade avec tribut, qui ne fut plus renouvelée; les relations cessèrent jusqu'à l'arrivée des Jésuites à la fin du xvi^e siècle ⁽³⁰⁾.

On ne sait absolument rien de P'ou-la et de sa mission, qui ne durent pas parvenir en Europe. Même obscurité pour l'ambassade du Fou-lin qui en aurait été la conséquence. Cependant, on peut peut-être penser que l'un des douze Franciscains envoyés au Cathay en 1370 par le pape Urbain V pour y accompagner le nouvel archevêque de Pékin, le Parisien Guillaume Du Prat, ou Du Pré ⁽³¹⁾, y soit effectivement parvenu; mais on ne saurait insister sur cette hypothèse. Quant à Nie-kou-louen, ce nom paraît transcrire Niccold et le texte dit expressément qu'il était un commerçant. Il faut probablement voir en lui le dernier représentant des aventureux marchands italiens qui si longtemps avaient sillonné les voies de mer et de terre pour aller en Chine ⁽³²⁾. Il n'y avait plus de place pour eux dans la Chine des Ming, qui se fermait aux influences étrangères. Le renvoi courtois de Nie-kou-louen équivalait à une expulsion masquée. Le commerce du Cathay touchait à sa fin.

* * *

Le Khanat mongol du Djagatai n'était important que comme carrefour des routes entre l'Iran, la Russie du Sud, l'Asie Centrale et l'Inde. Gillotus mercator, aussi appelé Guillaume de Modena, marchand génois qui subit le martyre avec les Franciscains en 1339 à Almaligh, fut peut-être un marchand en transit ⁽³³⁾. Toutefois, le vrai centre commercial de la région était Urgenĭ, la vieille capitale du Khwarezm. Dans cette ville était fabriquée une étoffe dont le nom, *organdi*, est employé encore à l'heure actuelle. Mais Urgenĭ était surtout un centre de trafic caravanier et de commerce : *spacciativa terra di mercatantia*, comme disait

Pegolotti ⁽³⁴⁾. Il y eut même pendant quelques années un évêché catholique, dont le titulaire, en 1340, était le Franciscain Frère Matteo ⁽³⁵⁾.

Nous pouvons suivre les traces de caravanes qui parcouraient la vieille route, connue depuis les temps de Rome et des Kusāna, qui en côtoyant la mer Caspienne pénétrait dans la vallée de l'Amu-Darya, traversait les montagnes de l'Afghanistan et descendait dans le Panjab, puis dans la vallée du Gange. Nous savons beaucoup de choses sur la *colleganza* formée en 1338 par les Vénitiens Giovanni, Paolo et Andrea Loredan, Marco Soranzo, Marino Contarini et Baldovino Querini pour un voyage de commerce à Delhi. Les documents, longs et compliqués, concernent le procès auquel donna lieu la liquidation de la société; ils ont été étudiés par M. Lopez ⁽³⁶⁾. La caravane suivit la route de Constantinople par Tana jusqu'à Astrakhan, où ils rencontrèrent le Vénitien Andrea Giustiniani qui venait d'Urgenĭ. Ils passèrent ensuite par Urgenĭ, franchirent l'Hindukuš et descendirent à Chazna; Giovanni Loredan mourut près de cette ville. A Delhi, leurs marchandises furent données « en présent » au sultan Muhammad Tughlaq, lequel leur donna en échange la somme énorme de 200.000 besants. Mais une partie du gain disparut dans les éternels *bakhshish* nécessaires pour échapper aux exigences des douaniers indiens. Le retour se fit par la même route, et à Urgenĭ l'actif fut divisé et la société fut liquidée. Incidemment, nous sommes informés de la présence à Urgenĭ d'un autre Vénitien, Francesco Barbarigo, auquel fut fait un emprunt.

Le voyage d'Urgenĭ était chose normale encore une génération plus tard. Selon un acte du 1^{er} décembre 1363, le Vénitien Andrecolo Dandolo déclare que l'année précédente, en voyageant de Tana vers Urgenĭ, il avait rencontré en route Franceschino de Noder venant d'Organci (Urgenĭ). Franceschino, arrivé à Venise, prétendait avoir été dépouillé de tous ses biens en route; c'était probablement un prétexte pour se soustraire au paiement de ses dettes. Pour son malheur, Dandolo témoigna que Franceschino non seulement ne s'était plaint de rien, mais qu'il lui avait même offert protection en sa caravane contre quiconque aurait essayé de voler ses marchandises. De plus, Dandolo avait ouï dire que, à Urgenĭ, Franceschino préférait les maisons de joie aux maisons d'affaires et qu'une amie à lui, qu'on appelait narquoisement la Franceschina, lui avait coûté près de 1.500 besants ⁽³⁷⁾. On voit ainsi qu'en 1362 le voyage du Don inférieur à l'Amu-Darya se faisait encore avec beaucoup de sécurité et de régularité, bien que l'empire mongol ne fût plus qu'un souvenir du passé et qu'on fût déjà à la veille de la tempête de Tamerlan.

Ces documents vénitiens jettent beaucoup de lumière sur le trafic en Asie Centrale vers la moitié du xiv^e siècle. Au centre se trouve Urgenġ, qui devait être une ville très riche, même après la dissolution de l'empire mongol. On pouvait y trouver même des produits de la Chine, car, dans un cahier de comptes de ce Marco Soranzo qui avait participé au voyage des Loredan aux Indes, on trouve enregistré à la date du 13 septembre 1371 la vente de deux *tabulae laboratae ad opera de Chataio*, évidemment des souvenirs de voyage conservés par le vieux Soranzo ⁽³⁸⁾.

* * *

Le commerce italien en Iran peut être considéré sous un double aspect. Il s'agit en somme d'une étape du commerce dans l'empire mongol, dont le royaume des Ilkhans continua à dépendre jusqu'aux premières années du xiv^e siècle, plus longtemps que les autres États successeurs de l'empire de Gengis-Khan. Il était en même temps l'extrême prolongement du commerce du Levant, beaucoup plus ancien et plus actif, qui constituait la vie économique même des républiques maritimes italiennes.

Les routes qui servaient à ce trafic étaient fixées depuis longtemps d'après des itinéraires dus à des raisons économiques aussi bien que politiques, et datant des Croisades. Il y en avait deux : celle de la mer Noire, menant à Tabriz par Trébizonde et Balbourt; celle de la Petite Arménie, si bien décrite par Pegolotti, partant du port de Laysan en Cilicie et atteignant Tabriz par le pays kurde.

Le premier marchand sur lequel nous sommes informés est Pietro Vegliione ou Vilioni de Venise, fils de messire Vitale Vegliione; son testament, daté : Torisi (Tabriz) le 2 mai 1264, est certifié par huit autres commerçants y résidant, dont aucun n'est Vénitien ⁽³⁹⁾. Déjà sous le règne de Hülegü, peu après la formation du Khanat mongol d'Iran, la colonie marchande de Tabriz était donc nombreuse, bien établie dans la place et jouissant d'une certaine sécurité financière et commerciale. Plus tard, un évêché y sera établi et confié aux Dominicains, et deux couvents franciscains y seront fondés ⁽⁴⁰⁾. Le document dit que Pietro Vilioni représentait à Tabriz une société, dont il est possible que Marco Polo, non pas le voyageur mais son oncle, ait fait partie.

Les relations entre Mongols et Génois commencèrent aussi de bonne heure, car déjà, en 1269, des « nunci Tartarorum » (la Horde d'Or?) arrivèrent à Gênes ⁽⁴¹⁾. Un document génois nous apprend que le 18 mai 1280, Luchetto de Recco sommait Lamba Doria de lui payer

une dette de 198 livres d'argent, qu'il devait lui remettre à Tabriz ou à Siwas, au choix du créancier ⁽⁴²⁾. La colonie marchande de Tabriz continuait donc d'être prospère.

Les nouvelles devinrent beaucoup plus fréquentes après 1282. On était alors à l'époque des ambassades envoyées par les Ilkhans en Occident, au cours des années qui précédèrent et suivirent la conquête mamlouke des dernières places chrétiennes en Terre Sainte.

En 1286, l'Ilkhan Arghun envoya au pape et aux principaux souverains d'Occident une ambassade, pour mettre au point une action commune contre les Mamlouks d'Égypte. Cette ambassade, confiée au prélat nestorien Bar Sauma, présentait une occasion précieuse pour sauver les restes du royaume de Jérusalem et du comté de Tripoli. Elle n'aboutit cependant à aucun résultat pratique, surtout à cause de la longue vacance du Saint-Siège et de la tiédeur des princes chrétiens, chez lesquels l'esprit de croisade avait fait place à des considérations beaucoup plus positives. Il n'y a pas lieu de refaire l'histoire, au reste bien connue, de cette ambassade, qui arriva en Europe en 1287. Un intérêt certain s'y attache du fait que deux Italiens y participèrent. Leurs noms se rencontrent déjà dans une lettre d'Arghun au pape en date du 18 mai 1285; elle nous est parvenue seulement dans une fort mauvaise traduction latine. Ces deux Italiens sont Ugeto Terciman (= *tarjuman* « interprète ») et Thomas Banchrinus (= *bancherius* « banquier ») ⁽⁴³⁾. De ce texte très obscur on pourrait peut-être en conclure que Thomas et Ughetto étaient arrivés à la cour d'Arghun avec cet Isa *kelemci* (interprète) et le *cingsang* Pulad ou Bolod, qui avaient été envoyés par Qubilai en 1283 et étaient parvenus en Iran à la fin de 1284 ou au commencement de 1285 ⁽⁴⁴⁾. Dans ce cas, ces deux Italiens seraient revenus de Chine où ils auraient séjourné dans les mêmes années que celles où les Polo y demeuraient. Mais il ne s'agit que d'une hypothèse, assez mal fondée, sur un texte corrompu et très peu intelligible ⁽⁴⁵⁾.

Quoi qu'il en soit, ils accompagnèrent en 1287 Bar Sauma et le chrétien d'Extrême-Orient (*erkegün*) Sabadinus dans leur voyage en Europe. Leurs noms, dans la forme « Thomas de Anfusis » et « Uguetus interpretes », paraissent plusieurs fois dans des lettres du pape Nicolas IV : *Copiosae benignitatis* (au patriarche nestorien Mar Yahbalaha III, du 7 avril 1288), *Ad summi praesulatus* (à Arghun, du 2 avril 1288), *Intelleximus referentibus* (à Arghun, du 2 avril 1288) ⁽⁴⁶⁾. Depuis longtemps Thomas a été reconnu comme un membre de la famille des banquiers génois Anfossi ⁽⁴⁷⁾, mais jusqu'à présent son nom ne s'est retrouvé dans aucun document génois.

Une autre lettre du pape (*Lactamur in domino*, du 13 avril 1288) s'adresse collectivement à neuf chrétiens, interprètes du roi des Tartares. Parmi eux se trouvent un certain Balaba de Gênes ⁽⁴⁸⁾, un certain Giovanni Barlaria dont le nom est sûrement génois ⁽⁴⁹⁾, et trois Vénitiens : Pietro da Molin, Gerardo de Ca' Turco, Giorgio Zuffo. Le pontife les félicite du zèle avec lequel ils favorisent la diffusion de la religion chrétienne et les incite à seconder toujours mieux l'œuvre des missionnaires ⁽⁵⁰⁾. Il faut évidemment les identifier avec des commerçants italiens résidant à Tabriz ou à la cour d'Arghun, toujours prêts à servir l'Ilkhan comme interprètes, soit pour des motifs religieux, soit, ce qui est plus sûr, pour les avantages qu'ils pouvaient en tirer pour leurs affaires.

Cependant, les commerçants n'avaient pas toujours de chance avec Arghun. Un document vénitien nous parle d'un voyage de commerce fait en 1286 par Pietro Viadro et Simeone Avventurato à la cour d'Arghun; les marchandises consistaient comme de coutume surtout en joyaux et cristaux. Ils en firent présent au souverain mongol (*quod castellum portavi et dedi regi Tartarorum Argono*); en retour, il était sous-entendu que le roi devait s'acquitter avec des présents d'une valeur au moins équivalente; mais pour une fois le Mongol accepta les dons sans rien donner en échange ⁽⁵¹⁾. Une telle action allait à l'encontre des conventions de politesse existant à cette époque, qu'elles fussent orientales ou non; mais c'était un risque que chaque marchand devait prendre.

La figure centrale dans le tableau des relations diplomatiques entre les Ilkhans et l'Occident est constituée par le Génois Buscarello Ghisolfi, avec son frère Percivalle et son neveu Corrado. Pour une fois, il est possible de suivre d'une manière satisfaisante sa carrière. Il possédait une maison à Gênes et il ne se détacha jamais de sa patrie, dont il conserva la nationalité. Son nom paraît pour la première fois en 1274 comme participant à l'armement d'une galère. En 1279, il figure avec plusieurs de ses frères dans une charte rédigée par le notaire de la loge génoise de Layas en Petite Arménie. Son nom se trouve aussi dans deux documents génois de 1280 et 1281 ⁽⁵²⁾.

Sa première mission diplomatique fut l'ambassade envoyée par Arghun dans les jours qui suivent Pâques 1289. Cette fois l'ambassadeur ne fut pas un Mongol assisté par des interprètes latins. Évidemment préoccupé par l'accueil fort tiède que l'Occident faisait à ses propositions d'alliance, Arghun confia directement son nouveau message à un Franc, espérant qu'il recevrait une meilleure réception. En fait, Buscarello fut le chef de la mission, dont nous ne connaissons pas les noms des autres membres.

En septembre 1289, il se présentait au pape, qui le munit de lettres de créance pour le roi d'Angleterre, en priant celui-ci d'écouter ses propositions et de mettre au point avec les Mongols une action commune contre les Musulmans ⁽⁵³⁾. Buscarello se rendit à Paris (novembre-décembre 1289), où il remit à Philippe le Bel la lettre d'Arghun. L'original mongol de la lettre est encore conservé à Paris aux Archives nationales; il a été publié et étudié maintes fois. La lettre proposait une campagne commune, en fixant le rendez-vous à Acre pour janvier 1291. Buscarello y est dûment accrédité comme ambassadeur, avec le nom de Miskeril et le titre de *qoïçi*, ou porte-carquois, l'une des sections de la garde royale mongole ⁽⁵⁴⁾. En plus, le Génois exposa par écrit au roi les détails des propositions d'Arghun, qui selon la coutume ne pouvaient pas se trouver dans la lettre officielle ⁽⁵⁵⁾.

Buscarello se rendit ensuite à Londres, où il arriva le 5 janvier 1290. Nous ne possédons pas d'information directe sur ses pourparlers avec Édouard I^{er}, qui durent être à peu près les mêmes que ceux qu'il eut avec Philippe IV. Nous connaissons seulement la réponse d'Édouard; il y prend un demi-engagement de partir, s'en rapporte au pape et annonce qu'il va envoyer une ambassade ⁽⁵⁶⁾. Il semble qu'après un séjour de vingt jours à Londres, Buscarello retourna à la cour papale. Il y fut rejoint peu après par une nouvelle mission d'Arghun, dont le chef était le noble mongol Čaghan, sous les ordres duquel passa Buscarello. L'envoyé pria le pape d'appuyer toute une série de requêtes et de propositions adressées au roi d'Angleterre, ce que Nicolas IV fit dans sa lettre *Cum dilecti filii*, remise à Buscarello le 2 décembre 1290 ⁽⁵⁷⁾.

Peu après, la chute d'Acre (mars 1291) et l'anéantissement des dernières positions franques en Syrie et en Palestine apportaient de grands changements à la situation. Nous ignorons si Buscarello alla une seconde fois en Angleterre. Ce qui est certain, c'est qu'en août 1291 il était à Gênes, où plusieurs documents furent signés et datés sous le porche de sa maison. Dans cette occasion il emprunta, par contrats distincts, à huit personnes, la somme de 919 livres génoises, déclarant, avec la prudence et la réticence coutumières des chartes génoises, qu'il allait partir pour la Romanie ⁽⁵⁸⁾. En réalité, nous savons que Buscarello devait accompagner en Iran l'envoyé anglais Sir Geoffrey de Langley (Langley?), dont les comptes de voyage sont conservés en partie et ont été publiés par Desimoni. Ceux-ci montrent que Buscarello guida la mission anglaise jusqu'à Samsun sur la mer Noire.

Arghun était mort entre temps et avait été remplacé par son frère Gaikhatu (1291-1295), qui passa sa première année de règne dans les

territoires mongols d'Anatolie. Corrado Ghisolfi fut envoyé auprès de lui afin d'obtenir un sauf-conduit pour la mission; peut-être son oncle n'était-il pas très sûr de sa position à la cour du nouveau souverain. Après de nombreuses allées et venues, le document fut octroyé, et Sir Geoffrey arriva avec ses compagnons à la cour de Caikhatsu, au-delà d'Erzerum, d'où ils se rendirent à Tabriz et plus loin encore. Ayant accompli sa tâche, la mission quitta Tabriz le 22 septembre 1292 pour Trébizonde, où elle s'embarqua pour Constantinople et Otrante. De là, par voie de terre, elle arriva à Gênes le 11 janvier 1293.

Buscarello dut poursuivre ses opérations commerciales pendant les années qui suivirent. Il reparait comme diplomate pendant le règne de Ghazan (1295-1304), qui avait embrassé l'Islam et permit d'abord à ses sujets musulmans de persécuter les chrétiens. Ayant ensuite changé de politique, Ghazan essaya même à deux reprises (1299 et 1303) de conquérir la Syrie sur les Mamlouks d'Égypte. A la fin de 1300 ou peu après, Buscarello aurait porté à Ghazan un message du pape Boniface VIII, rédigé dans les termes habituels (« suggestions, bonnes paroles et lettre », dit Ghazan). Dans la seconde moitié de 1301, l'Ilkhan envoya sa réponse par Buscarello, accompagné du Mongol Kökedei et d'un certain Tuman, dont nous parlerons ultérieurement. Il est question de cette ambassade dans une lettre de Ghazan au pape, écrite le 12 avril 1302 et apportée par trois nobles mongols. Le nom de Buscarello y paraît sous la forme Bisqarun⁽⁵⁹⁾. Nous ne savons pas si le Génois se rendit cette fois aussi auprès du pape et du roi de France. Nous retrouvons ses traces seulement à Londres, car le 12 mars 1302 (c'est-à-dire 1303, car l'an commençait à Pâques) Édouard I^{er} répondit de la même manière évasive aux lettres de Ghazan et du patriarche Mar Yahbalaha III que Buscarello lui avait remises⁽⁶⁰⁾. Sous la même année 1303, les *Chroniques de Saint-Denis* notent l'arrivée de plusieurs ambassadeurs mongols à la cour de France⁽⁶¹⁾; on ne peut savoir s'il s'agit de Buscarello, ou des trois nobles mongols envoyés en 1302. Quelles que propositions qu'ils aient été chargés de faire au roi, leur mission était devenue sans objet après la défaite totale et finale de l'armée ilkhanienne à Shahqab près de Damas en avril 1303, qui mit fin aux tentatives mongoles de s'emparer de la Syrie.

Ce fut la dernière mission de Buscarello. Peut-être était-il déjà mort en 1303 ou 1304, car la mission mongole de 1305 fut confiée à d'autres. Il était certainement mort en 1317, car un document génois donne à cette date le nom d'Argone, fils de feu Buscarello⁽⁶²⁾. Les liens entre les Ghisolfi et la dynastie ilkhanienne étaient si étroits que Buscarello

avait donné à son fils le nom du roi qu'il avait servi avec tant de fidélité. Mais on ne voit pas qu'Argone ou un autre Ghisolfi aient eu des relations avec l'Iran. La figure de Buscarello se dresse seule dans le grand tableau que constituent les relations entre l'Occident chrétien et l'Iran mongol.

Au reste, Buscarello n'était pas un isolé. Marco Polo (ch. xxvi) nous dit qu'en son temps nombre de marchands latins, surtout des Génois, se rendaient à Tabriz pour y acheter les denrées venant de Bagdad, de l'Inde, de Mossul, de Hormuz, etc. Nous possédons d'ailleurs de nombreux documents sur le commerce génois à Tabriz entre 1289 et 1293⁽⁶³⁾. En 1304 la colonie génoise y était bien organisée, avec un consul nommé Raffo Pallavicini. Dans cette colonie se recrutaient la plupart des interprètes et ambassadeurs du Khan⁽⁶⁴⁾.

Cependant, les citoyens de Gênes n'étaient pas les seuls à jouer un rôle de premier plan dans la diplomatie des Ilkhans. Leurs rivaux pisans aussi, bien qu'en pleine décadence après la défaite de la Meloria (1284), entretenaient des rapports d'affaires avec l'Iran. La lettre de Nicolas IV : *Laetamur in Domino*, du 13 juillet 1289, est adressée à Iolo de Pise et à Giovanni de Bonastro, marchands chrétiens influents à la cour d'Argun; le pape leur envoie les remerciements les plus vifs et sa bénédiction apostolique. Ils sont mentionnés aussi dans la lettre de Nicolas IV : *Accedit gratum*, du 18 août 1291⁽⁶⁵⁾; le nom y est écrit Ozolo⁽⁶⁶⁾. Ce Pisan est presque certainement le même que Sir Çol, un « prince » franc auquel, d'après le chroniqueur arménien Orbelian, on confia le futur Ilkhan Öljéitü lors de son baptême (c. 1288). Plus tard il fut envoyé par Ghazan à Chypre. La chronique dite d'Amadi et celle de Florio Bustron, en racontant l'expédition navale dirigée contre Rosette par les Chypriotes en 1299-1300, mentionnent la part qu'y prit le « signor Chiol », ambassadeur de Ghazan⁽⁶⁷⁾. Nous le retrouvons à la même époque avec le nom de Zolo de Anastasio dans une charte génoise du 25 mai 1301, comme envoyé (*misaticus*) de Ghazan résidant à Famagouste⁽⁶⁸⁾. Autant que je sache, son nom n'a pas encore été retrouvé dans les documents et les chroniques pisanes.

Les Florentins furent aussi actifs. La première expédition de Ghazan en Syrie, qui aboutit à la prise de Damas le 30 décembre 1299, suscita un grand enthousiasme et des espoirs téméraires au milieu de la vague de sentiment religieux provoqué par la proclamation du premier jubilé par le pape Boniface VIII. Les nouvelles de la victoire furent portées à Rome et aux princes d'Occident par une ambassade mongole dont on trouve mention dans des documents aragonais. Jaspert, vicomte de Cas-

telnou, informait Jacques II d'Aragon avoir appris que Hugues de Cardona, archidiacre de Barcelone, avait rencontré à Montpellier les envoyés du roi des Tartares et du roi d'Arménie lors de leur passage ⁽⁶⁸⁾. Une chronique inconnue citée par Manni, un polygraphe du XVIII^e siècle, nous dit quels étaient ces envoyés : « En 1300 au temps de la grande indulgence, pendant que le pape Boniface VIII était à Saint-Jean du Latran, plusieurs rois et princes de tout le monde lui envoyèrent douze ambassadeurs solennels, tous Florentins, entre lesquels... le septième fut messire Guisciardo de' Bastari de Florence, ambassadeur du Grand Tartare, avec cent compagnons tous vêtus à la tartare » ⁽⁷⁰⁾. Un texte semblable se retrouve dans l'*Apologia* de Cristoforo Landino (1424-1492), qui sert de préface à son commentaire sur la *Divina Commedia* de Dante; mais l'ambassade y est censée avoir été envoyée pour féliciter Boniface de son élection au pontificat ⁽⁷¹⁾. Le chroniqueur Giovanni Villani (c. 1280-1343), qui fut présent au jubilé, en parle un peu différemment : « Je ne veux pas que toi, mon lecteur, tu t'en fasses merveille parce que nous écrivons que Cassano (Chazan) fut avec presque 200.000 Tartares à cheval; car il en fut vraiment ainsi. Et nous sûmes ceci d'un Florentin voisin de la maison des Bastari, nourri depuis qu'il était un garçonnet à sa cour et envoyé ici par lui avec d'autres Tartares comme ambassadeur, qui fut présent à ces choses et nous les dit » ⁽⁷²⁾. La famille Bastari n'était pas de celles alors le plus en vue parmi les grands marchands de Florence; elle laissa peu de traces dans les chroniques ⁽⁷³⁾. Quant à Guisciardo ou Guicciardo, il est probablement à identifier avec Viscardo, que Zolo de Anastasio (*alias* Iolo le Pisan), représentant de Chazan, avait chargé d'une mission au pape quelque temps avant mai 1301. Au retour de cette ambassade, Viscardo passa par Naples, où, en nom de Zolo et de Chazan, il obtint du roi Charles II la liberté de Strena di Bonfante de Pise; celui-ci avait été fait prisonnier sur la galère de Corrado Doria, amiral de Sicile, évidemment à la bataille du cap d'Orlando en juillet 1300 ⁽⁷⁴⁾.

Sienne joua également un rôle. Le Khan Öljëitü (1304-1316) envoya en 1305 une ambassade en Europe pour annoncer aux princes chrétiens son accession au trône, sa confirmation par le Grand Khan et plusieurs missions d'amitié envoyées à lui par les autres souverains mongols; comme toujours, les envoyés étaient chargés de proposer un projet de guerre à l'Égypte et de conquête de Jérusalem. La lettre originale mongole adressée à Philippe le Bel en date du 13 mai 1305 existe encore dans les Archives nationales de France. Les noms des ambassadeurs sont donnés comme Mamalağ et Tuman ⁽⁷⁵⁾. Au verso de la lettre se trouve

une traduction italienne, où ces noms ont la forme de Mamalac (évidemment un Mongol) et Tommaso, Ilduci del Sultano ⁽⁷⁶⁾. Les *ilduci* (porteglaive) étaient des soldats de la garde mongole. Il est certain que ce Tommaso/Tuman est le même Tuman qui avait accompagné Buscarello Ghisolfi en 1301. Mais il est tout aussi évident qu'il est à identifier avec Tommaso Ugi de Sena (Sienne), Alduci del Soldano, qui paraît comme témoin dans un document du 13 septembre 1305, par lequel Khwaja Abdullab, fonctionnaire mongol, renonce à l'égard du citoyen de Venise Pietro Rodolfo à toute satisfaction pour les torts faits par ledit Pietro et promet de ne pas en faire tomber la responsabilité sur d'autres Vénitiens ⁽⁷⁷⁾. Tommaso avait donc un grade dans la garde royale, tout comme Buscarello avant lui, et des titres militaires, en apparence modestes, déguisaient les fonctions de grande confiance données aux deux Italiens.

Il semble que Tommaso Ugi quitta l'Iran en l'automne de 1305, prit passage sur des navires vénitiens et arriva à Venise à une date inconnue. En mars 1306, il était à la cour papale. On ne sait rien de ce qu'il fit pendant les mois suivants. Nous retrouvons ses traces seulement le 26 juin 1307, quand Jean Burgundi de Majorque, agent du roi d'Aragon, rencontra les envoyés mongols à Poitiers, où se trouvait alors Philippe le Bel. De là ils passèrent en Angleterre, et le nouveau roi Édouard II, qui venait de succéder à son père, leur remit une lettre de réponse pour Öljëitü (16 octobre), avec les expressions protocolaires d'amitié habituelle. On les retrouve ensuite à Poitiers, où le pape Clément V leur donna sa réponse en date du 1^{er} mars 1308; le pontife confirme que « ton messenger Thomas est venu à nous et a été accueilli et écouté avec bienveillance par nous » et accepte avec empressement la proposition d'une action commune contre l'Égypte. Pour cette fois ce ne furent pas seulement des mots. Le pape organisa une flotte de croisés, qui apparilla d'Aigues-Mortes en septembre 1309; toutefois elle ne se dirigea pas contre l'Égypte, mais vers l'Égée, où elle conquiert Rhodes, qui fut confiée aux chevaliers de l'Hôpital ⁽⁷⁸⁾. Quant à Tommaso Ugi, son nom ne se retrouve dans aucun autre document et on ignore quel fut son sort.

Les dernières informations venant de l'Iran concernent surtout les marchands vénitiens. Nous avons déjà parlé du sauf-conduit octroyé à Pietro Rodolfo, en 1305. De la même année, année du Serpent (et non pas de 1306 comme l'a écrit par erreur la traduction), est un autre document vénitien, par lequel le sultan Çuci (évidemment Öljëitü) défend d'opprimer quelque Vénitien que ce soit, par représailles pour dettes non payées ou crimes commis par d'autres personnes ⁽⁷⁹⁾. Ainsi com-

mence une période au cours de laquelle le peu de documents qui nous restent paraît révéler une détérioration du niveau moral de la colonie vénitienne de Tabriz, dont les membres sont parfois fort turbulents. Il est vrai que la situation faite aux marchands latins après l'acceptation définitive de l'Islam par les derniers Ilkhans était devenue beaucoup moins sûre.

Il fallut s'efforcer de consolider d'abord les positions chrétiennes. Par une bulle du 1^{er} mai 1318, le pape Jean XXII créa l'archevêché de Sultaniyeh, avec juridiction sur tout l'Iran mongol. Le premier occupant du nouveau siège fut le Dominicain Franco de Pérouse, qui avait sous lui six évêques suffragants, tous Dominicains ⁽⁸⁰⁾.

De son côté, la république de Venise qui, dès 1306 et 1307, avait entamé des pourparlers, envoya plus tard Michele Dolfin pour conclure avec l'Ilkhan Abou Saïd un traité formel, qui assurait des privilèges considérables et des garanties au commerce vénitien. Le document, daté du 22 décembre 1320, est fort intéressant pour les termes administratifs mongols qu'il contient. L'ambassadeur réclama aussi la restitution des biens d'un citoyen de Venise, Francesco da Canal, mort à Arsenga (Erzindjan), qui avaient été saisis par Badr ed-din Lulu ⁽⁸¹⁾.

Après la conclusion de ce traité, la république maintint à Tabriz un consul avec le titre de Maçor, qui gouvernait la colonie avec l'aide de quatre conseillers et selon des règlements administratifs octroyés par le gouvernement de Venise. Un des premiers, sinon le premier consul, fut Marco da Molin. Le 6 juin 1324, il écrivait au Doge à propos des violences et des échauffourées honteuses qui avaient eu lieu entre les Vénitiens de Tabriz, le principal coupable étant Francesco Querini ⁽⁸²⁾. En 1328, la république envoya Marco Corner remettre de l'ordre dans la colonie, payer les dettes de ses membres et s'occuper à nouveau des biens de feu Francesco da Canal; mais la situation était si envenimée à Tabriz que le malheureux Corner y fut emprisonné ⁽⁸³⁾. Peut-être ces événements eurent-ils un rapport avec le fait qu'en 1332 un certain Hâji Sulaiman Taïbi de Tabriz fut indemnisé par le gouvernement de Venise des dommages qu'il avait subi, au total 4.000 besants. L'indemnité devait être perçue au moyen d'une taxe de 4 besants sur chacune des charges de mulet appartenant aux marchands vénitiens qui allaient à Tabriz ⁽⁸⁴⁾. Après ces événements, il ne faut pas s'étonner que les Vénitiens aient été peu populaires à Tabriz; en 1334, on chicanait avec eux, quoiqu'ils aient joui de la protection de la mère d'Abou Saïd ⁽⁸⁵⁾.

Cependant, au cours de ces années inquiètes et dangereuses, la colonie italienne de Tabriz devait être encore nombreuse et montrait qu'en

dehors du commerce, elle était capable de s'intéresser à d'autres questions, même à des questions théologiques. Il existe dans les Archives vaticanes un procès d'information secrète fait par le Dominicain Guillaume de Cigiis (Chigi?), évêque de Tabriz, contre des Franciscains du couvent de cette ville; ils étaient accusés d'appartenir au groupe des Spirituels ou Fraticelli qui venaient d'être condamnés par Jean XXII en 1317 et 1321. Entre le 6 et le 18 juillet 1333, l'évêque recueillit les témoignages de plusieurs résidents italiens sur des opinions exprimées en chaire par les accusés. Les noms de onze marchands sont donnés, dont cinq Génois, deux Vénitiens, un Pisan, un marchand originaire de Plaisance, un autre originaire d'Asti et un dernier originaire d'une localité mal identifiée; presque toute l'Italie commerçante de l'époque y était représentée ⁽⁸⁶⁾.

La fin était cependant proche. Il semble que les marchands italiens quittèrent Tabriz après la mort d'Abou Saïd en 1336. Pourtant, même pendant l'anarchie totale qui s'ensuivit, en 1339, un certain Marco Morosini envoya ses agents à Sultaniyeh et à Ormuz ⁽⁸⁷⁾.

Tabriz était tombée entre les mains du Djoubanien Hasan (1337-1343), dont les marchands occidentaux eurent beaucoup à souffrir. Gênes en arriva à proclamer le boycott du marché de Tabriz par deux décrets pris par les Otto Savi alla Navigazione, en date du 7 juin 1340 et du 12 avril 1342 ⁽⁸⁸⁾. Cette décision portait un tel préjudice aux intérêts économiques de l'État djoubanien, que le nouveau prince el-Malik el-Ashraf (1343-1355) envoya en 1344 un ambassadeur proposer la paix, promettant de dédommager les Génois et de leur rendre les biens dont ils avaient été dépouillés. Les Génois s'y laissèrent prendre : ceux d'entre eux qui se rendirent à Tabriz furent dépouillés de tout, et plusieurs furent même emprisonnés. Le dommage total s'éleva à 200.000 livres de grossi ⁽⁸⁹⁾. Entre temps, l'ambassade d'el-Ashraf avait mis sur le qui-vive leurs rivaux vénitiens, qui cependant furent plus prudents. En 1344, Marco Foscarini, qui venait d'être nommé *baillo* vénitien à Constantinople, fut chargé de prendre des contacts préliminaires, sans conclure quoi que ce fût, avec les ambassadeurs « arrivés de Tabriz dans la Romanie pour y traiter avec les Génois à propos de compensation pour dommages subis » ⁽⁹⁰⁾. Il semble en fait que rien ne fut conclu.

Par la suite, les sultans djelairides de Baghdad, à qui Tabriz et Sultaniyeh passèrent en 1357, firent de nouvelles avances pour renouer les relations commerciales. En 1369, le sultan Uwais invita les Vénitiens à voyager dans ses domaines, et accrédita un envoyé à Venise. Dans la même année, les marchands vénitiens de Trébizonde répondaient à Uwais

que depuis deux ans ils attendaient en vain, et le priaient de donner passage libre à la grande caravane qui s'était formée. En 1373, Uwais écrivit à nouveau à la seigneurie de Venise, affirmant son désir de rendre les routes caravanières libres et sûres, informant qu'il avait fait arrêter et châtier un seigneur qui s'était livré au pillage des marchands et invitant une fois de plus les Vénitiens à venir au bazar de Tabriz⁽⁹¹⁾. Il semble que la république, ne trouvant pas suffisantes les garanties qu'on lui offrait, ne donna pas suite à ces avances.

Mais le commerce non officiel devait se poursuivre quelque peu, car la perte d'une balle de soieries en 1399 entre Sultaniyeh et Trébizonde donna lieu à Venise, l'année suivante, à une sentence du juge « de Petition » sur l'éventualité qu'elle fut retrouvée; ce fait semble indiquer une sûreté relative du trafic dans les États de Tamerlan⁽⁹²⁾. Quarante ans après, Niccolò de' Conti voyageait à travers une grande partie de l'Asie. En effet, après les Polo, les marchands vénitiens n'oublièrent jamais les routes de l'Iran, tant qu'elles ne perdirent pas toute importance pratique après le voyage de Vasco da Gama.

Les principales raisons du ralentissement, puis de la disparition graduelle du commerce italien avec les pays qui avaient fait partie de l'empire mongol sont bien connues. Ce furent surtout la disparition de l'empire et la complète fermeture de la Chine des Ming au commerce étranger; il faut y ajouter la grande peste de 1348, qui ravagea l'Italie et ouvrit la voie à la grande crise économique de la seconde moitié du XIV^e siècle. Les relations commerciales entre l'Italie et l'Orient avaient duré près de quatre-vingts ans.

NOTES

(91) FRANCESCO BALDUCCI PEGOLOTTI, *La pratica della mercatura*, ed. A. Evans, Cambridge Mass., 1936, p. 22.

(92) R. S. LOPEZ, *Venezia e le grandi linee dell'espansione commerciale nel secolo XIII*, dans *La civiltà veneziana del secolo di Marco Polo*, Florence, 1955, p. 46-47.

(93) R. S. LOPEZ, *Nuove luci sugli italiani in Estremo Oriente prima di Colombo*, dans *Studi Colombiani*, Gênes, 1951, III, p. 350-354; IDEM, *Chinese silk in Europe in the Yuan period*, dans *JAOS*, 72 (1952), p. 72-76. Le deuxième article n'est que la traduction anglaise d'une petite partie du premier.

(94) G. LUZZATTO, *La commenda nella vita economica dei sec. XIII e XIV con particolare riguardo a Venezia*, dans *Studi di storia economica veneziana*, Padoue, 1954, p. 59-79.

(95) R. S. LOPEZ, *Nuove luci...*, p. 346-347.

(96) R. S. LOPEZ, *Nuove luci...*, p. 345.

(97) A. VAN DEN WYNGAERT, *Sinica Franciscana*, I, Quaracchi, 1929, p. 352-353.

(98) R. MOROZZO DELLA ROCCA, *Sulle orme di Marco Polo*, dans *L'Italia che scrive*, 37 (1954), p. 122, n. 27.

(99) A. VAN DEN WYNGAERT, *op. cit.*, p. 349-350.

(100) A. VAN DEN WYNGAERT, *op. cit.*, p. 375-376.

(101) F. B. PEGOLOTTI, *op. cit.*, p. 22-23; R. S. LOPEZ, *Chinese silk...*, p. 74.

(102) G. BOCCACCIO, *Decameron*, X, 3.

(103) Sa famille avait déjà beaucoup de liens avec le commerce de l'empire mongol. Des documents génois montrent Niccolò de Savignone résidant à Tabriz en 1292, et Lanfranchino de Savignone à Soldaia en Crimée en 1274. G. I. BRATHANU, *Ricerche sur le commerce génois dans la mer Noire au XIII^e siècle*, Paris, 1929, p. 307, 321.

(104) G. GOLUBOVICH, *Biblioteca bio-bibliografica della Terrasanta e dell'Oriente Franciscano*, Quaracchi, 1923, IV, p. 250.

(105) R. S. LOPEZ, *Venezia e le grandi linee...*, p. 50-51.

(106) R. S. LOPEZ, *Nuove luci...*, p. 390-391.

(107) A. C. MOULE, *Christians in China before 1550 A.D.*, London, 1930, p. 257-258 n.; W. FUCHS, *Ein Gesandtschaftsbericht über Fu-lin in chinesischer Wiedergabe aus den Jahren 1314-1320*, dans *Oriens Extremus*, 6 (1959), p. 126-127.

(108) P. PELLIOR, *Chrétiens d'Asie Centrale et d'Extrême-Orient*, dans *T'oung Pao*, 15 (1914), p. 642-643.

(109) R. S. LOPEZ, *Nuove luci...*, p. 392-393.

(110) La lettre fut envoyée au vicaire et aux confrères de Cazaria (Crimée) « per mercatores venetianos qui a Tartaria redierunt », Chronique du Frère Elemosina, citée par G. GOLUBOVICH, *op. cit.*, III, Quaracchi, 1919, p. 90, et par A. C. MOULE, *op. cit.*, p. 177.

(111) R. MOROZZO DELLA ROCCA, *Catay*, dans *Miscellanea in onore di Roberto Cessi* (Storia e Letteratura, Raccolta di studi e testi, 71), Rome, 1958, p. 299-301.

(112) Le renseignement concernant Giovanni Loredan est cité par R. S. LOPEZ, *Nuove luci...*, p. 397.

(113) R. MOROZZO DELLA ROCCA, *Catay*, p. 301-302.

(114) R. MOROZZO DELLA ROCCA, *Catay*, p. 302-303.

(115) F. A. ROULEAU, *The Yangchow Latin tombstone as a landmark of medieval christianity in China*, dans *HJAS*, 17 (1954), p. 346-365.

(116) R. GALLO, *Nuovi documenti riguardanti Marco Polo e la sua famiglia*, dans *Atti dell'Istituto Veneto di Scienze, Lettere ed Arti*, CXVI (1958), p. 313-314.

(117) Il n'y a pas la moindre raison de rattacher Catherine de Vilioni au village de Viglione, dans la province de Cuneo, comme le supposait le Père Rouleau.

(118) R. GALLO, *Marco Polo, la sua famiglia ed il suo libro*, dans *Nel VII centenario della nascita di Marco Polo*, Venise, 1955, p. 90-92. L'article de B. SZCZESNIAK, *Marco Polo's surname Milione according to newly discovered documents*, dans *T'oung Pao*, 48 (1960), p. 447-452, est fondé sur l'article de M. Gallo, auquel il n'ajoute rien.

(119) P. PELLIOR, *Le Ujia et le Sayyid Husain de l'Histoire des Ming*, dans *T'oung Pao*, 38 (1918), p. 163 n. Mais un texte paraît entendre sous le terme Fou-lin l'Espagne chrétienne ou musulmane; W. FUCHS, *op. cit.*

(120) *Ming-che*, 326, 16 b-17 b. Une partie seulement de ce texte se trouve déjà dans le *Ta Ming Che-lou*, Tai-tou, k. 10, qui est le seul à donner la date exacte.

(121) G. GOLUBOVICH, *op. cit.*, V, Quaracchi, 1927, p. 149-154. Cf. C. SCHMITT, *Un pape réformateur et un défenseur de l'unité de l'Eglise : Benoît XII et l'ordre des Frères Mineurs (1334-1342)*, Quaracchi, 1959, p. 377.

(122) Bretschneider, suivi par F. Hirth, avait jadis proposé une identification avec Niccolò de Bantra. Mais ceci repose sur une erreur : Niccolò de Banzia (tel est le nom correct)

était l'un des évêques suffragants de Jean de Montecorvino; il mourut dans l'Inde du Sud, en route pour la Chine, avant 1326; A. VAN DEN WYNGAERT, *op. cit.*, p. 377.

G. GOLUBOVICH, *op. cit.*, III, p. 422-423, voulait identifier Nie-kou-louen avec ce Frère Niccolò qui fut nommé en 1333 successeur de Jean de Montecorvino comme archevêque de Pékin. Il partit pour la Chine et il se peut qu'il y soit arrivé effectivement; du moins, en 1338, le pape remerciait le Khan du Djagatai d'avoir fait bon accueil à Niccolò lors de son passage. Mais la chronologie paraît s'y opposer, et le Ming-che dit expressément que Nie-kou-louen était venu en Chine pour y faire du commerce.

(33) A. VAN DEN WYNGAERT, *op. cit.*, p. 511, 528. Sur l'évêché franciscain d'Almaligh, voir G. GOLUBOVICH, *op. cit.*, III, p. 252-253.

(34) F. R. PEGOLOTTI, *op. cit.*, p. 21.

(35) G. GOLUBOVICH, *op. cit.*, IV, p. 310. En 1329, Jean XXII avait nommé le Dominicain Tommaso Mancasole évêque de Semiscant, c'est-à-dire de Samarcande. Mais il semble que cet évêché fut de très courte durée; G. GOLUBOVICH, *op. cit.*, III, p. 354-355.

(36) R. S. LOPEZ, *Nuove luci...*, p. 361-368, 393-398; *Idem*, *Venezia e le grandi linee...*, p. 54-82.

(37) R. MOROZZO DELLA ROCCA, *Sulle orme di Marco Polo*, p. 122, n. 36; R. S. LOPEZ, *Venezia e le grandi linee...*, p. 52-53.

(38) R. MOROZZO DELLA ROCCA, *Catay*, p. 303.

(39) [B. CECCHETTI] *Testamento di Pietro Vioni veneziano fatto a Tauris, Persia, MCCLXIV, X Dicembre*, dans *Archivio Veneto*, 26 (1883), p. 161-165.

(40) G. GOLUBOVICH, *op. cit.*, Quaracchi, 1913, II, p. 265-267.

(41) C. IMPERIALE (ed.), *Annali genovesi di Caffaro*, IV, Rome, 1926, p. 115.

(42) G. I. BRATIANU, *Recherche sur le commerce génois dans la mer Noire*, p. 314-315.

(43) J.-B. CHABOT, *Notes sur les relations du roi Arghun avec l'Occident*, dans *Revue de l'Orient latin*, II (1894), p. 570-571.

(44) P. PELLEROT, *Chrétiens d'Asie Centrale*, p. 639-640; *Idem*, *Compte rendu de l'édition de Marco Polo*, par CHANGNON, dans *T'oung Pao*, 25 (1928), p. 159-162.

(45) A. C. MOULE, *Christians in China...*, p. 106, comprend le texte tout autrement : Isa seul vient du Cathay en Iran; après l'accomplissement de cette tâche, Arghun l'envoie en Occident avec Ughetto et Thomas.

(46) J.-B. CHABOT, *op. cit.*, p. 577, 581, 584.

(47) C. DESIMONI, *Compte rendu de W. HEYD, Beiträge zur Geschichte des Levante-Handels im vierzehnten Jahrhundert*, dans *Archivio Storico Italiano*, 4, I (1878), p. 305-306.

(48) En 1300 on trouve un certain « Nicolaum qui dicitur Balaban de Ivria », marchand à Famagouste. C. DESIMONI, *Actes passés à Famagouste de 1299 à 1301 par devant le notaire génois Lamberto di Sambuceto*, dans *Revue de l'Orient latin*, I (1893), p. 76.

(49) G. I. BRATIANU, *Recherches sur le commerce génois...*, p. 18.

(50) J.-B. CHABOT, *op. cit.*, p. 591.

(51) R. MOROZZO DELLA ROCCA, *Sulle orme di Marco Polo*, p. 120.

(52) C. DESIMONI, *I conti dell'ambasciata ai Chan di Persia nel MCCXCII*, dans *Atti della Società Ligure di Storia Patria*, 13 (1877-1884), p. 554.

(53) J.-B. CHABOT, *op. cit.*, p. 614.

(54) E. HAENISCH, *Zu den Briefen der mongolischen Ilkhane Arghun und Öljettü an den König Philipp den Schönen von Frankreich*, dans *Oriens*, 2 (1949), surtout p. 219-229.

(55) J.-B. CHABOT, *op. cit.*, p. 610-613. Cf. A. C. MOULE, *Christians in China...*, p. 118.

(56) J.-B. CHABOT, *op. cit.*, p. 615-616.

(57) J.-B. CHABOT, *op. cit.*, p. 617.

(58) C. DESIMONI, *I conti dell'ambasciata...*, p. 555.

(59) E. MOSTAERT et F. W. CLEAVES, *Trois documents mongols des Archives secrètes vaticanes*, dans *HJAS*, 15 (1952), p. 471.

(60) J.-B. CHABOT, *op. cit.*, p. 637-638; *Idem*, *Histoire du patriarche Mar Yabalaha III et du moine Rabban Sauma*, dans *Rev. Or. Lat.*, 2 (1894), p. 262, n.

(61) J.-B. CHABOT, *Notes sur les relations...*, p. 638.

(62) C. DESIMONI, *I conti dell'ambasciata...*, p. 555.

(63) G. I. BRATIANU, *Recherches sur le commerce génois...*, p. 189, 320-323.

(64) G. I. BRATIANU, *op. cit.*, p. 187.

(65) E. LANGLOIS, *Registres de Nicolas IV*, Paris, 1886, n. 2243-2244.

(66) E. LANGLOIS, *op. cit.*, n. 6820-6823.

(67) P. PELLEROT, « *Isol* » le Pisan, dans *JA*, 1915, I, p. 495-497. La mission de Ghazan (mais pas Iolo) est mentionnée aussi dans deux documents aragonais; H. FUNKE, *Acta Aragonensia*, III, Berlin, 1922, p. 90, n° 41.

(68) Ch. KOHLER, *Documents inédits concernant l'Orient latin et les Croisades*, dans *Revue de l'Orient latin*, 7 (1899), p. 34-37.

(69) H. FUNKE, *Acta Aragonensia*, I-II, Berlin, 1908, p. 746-747, n° 464. Une autre mention de ces ambassadeurs, *op. cit.*, p. 60, n° 86.

(70) *Nota qualiter Bonifatius VIII dixit quod Civitas Florentina est melior civitas de mundo, et quod Florentini sunt quintum elementum. Anno Domini MCCC de tempore magnae indulgentiae dum esset Papa Bonifatius VIII in Sancto Johanne Laterano, missi sunt ad eum de universo mundo a diversis Regibus et Principibus XII ambaxiatores solēpnes, omnes Florentini, quorum... VII Dominus Guisicardus de Bastaribus de Florentia ambaxiator Magni Tartari cum centum sociis omnibus Tartarice indutis. D. M. MANNI, Osservazioni istoriche circa i sigilli antichi dei secoli bassi, XXX, Florence, 1786, p. 94-95.*

(71) *Ma cosa mirabile fu d'chi senza invidia indica, che nella creatione di Bonifacio octavo e nel tempo che per congratulatione della nuova assumptione sempre huomini eloquenti si scelgono, dodici oratori fiorentini da dodici principi mandati honorificentissimamente e con quella pompa che in simili tempi se costuma. Fu adunque legato dello 'imperadore... Mandò anchora el Gran Tartaro Guicciardo Bastari con cento Tartari. Mandò el re di Puglia... Édition de 1497, p. [8-9].*

(72) *Et non voglio che tu lettore ti meravigli, perchè scriviamo che Cassano fosse quasi con 200.000 di Tartari a cavallo, che'l vero fu così, & ciò sapemo da uno Fiorentino e vicino di casa i Bastari, nudrito infino al picciolino garzone in sua corte, & di qua per lui al Papa & alli Re de' Christiani mandato per ambasciadore con altri de' Tartari, che ciò testimonio e a noi disse. G. VILLANI, Storie, VIII, 35, dans L. MURATORI, Rerum Italicarum Scriptores, XIII, col. 366 D.*

(73) Je remercie le professeur A. Frugoni, qui a bien voulu me communiquer le peu d'information qu'on a sur la famille Bastari.

(74) Ch. KOHLER, *Documents inédits...*, p. 37.

(75) E. HAENISCH, *Zu den Briefen der mongolischen Ilkhane...*, p. 229-231.

(76) A. RÉMUSAT, *Mémoires sur les relations politiques des princes chrétiens... avec les empereurs mongols*, dans *Mémoires de l'Institut royal de France, Ac. Inscr. et B. Lett.*, VII (1824), p. 179.

(77) [PREDELLI], *I libri memoriali della Repubblica di Venezia, Regesti*, I, Venise, 1876, p. 54, n° 252; W. HEYD, *Histoire du Commerce du Levant au Moyen Age*, II, Leipzig, 1886, p. 123.

(78) G. SORANZO, *Il Papato, l'Europa cristiana e i Tartari*, Milan, 1930, p. 350-356.

(79) *Libri commemoriali...*, I, p. 66, n° 289; C. DESIMONI, *Compte rendu de Heyd...*, p. 299; W. HEYD, *op. cit.*, p. 122-124.

(80) G. SORANZO, *op. cit.*, p. 518-520.

(81) Le traité fut publié par L. DE MAS LATRIE, *Privilège commercial accordé en 1320 à la République de Venise par un roi de Perse*, dans *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 31 (1870), p. 95-102. Cf. G. GOLUBOVICH, *op. cit.*, III, Quaracchi, 1919, p. 209; W. HEYD, *op. cit.*, p. 124-127.

(82) *Libri commemoriali...*, I, p. 256-257, n° 400; W. HEYD, *op. cit.*, p. 127-128.

(83) *Libri commemoriali...*, II, Venise, 1878, p. 26, n° 155; G. GROMO, *Le rubriche dei libri misti del Senato perduti*, dans *Archivio Veneto*, 18 (1876), p. 332-338; W. HEYD, *op. cit.*, p. 128.

(84) *Libri commemoriali...*, II, p. 43, n. 254, 255.

(85) W. HEYD, *op. cit.*, p. 128.

(86) G. GOLUBOVICH, *op. cit.*, III, p. 436-438. Les noms sont : Francesco Fontana de Plaisance; Filippo Giustinian de Venise; Bartolino ou Bartolommeo Aliate de Pise; Antonio Campanari de Gênes; Leonello Malone de Gênes; Andreolo Bruno de Gênes; Obertino Carone de Grana de Asti. Sont mentionnés en passant : Miliano Malone de Gênes; Niccolò Giustinian de Venise; Antonio Pignataro de Gênes; Bonifacio de Puliano (Pogliano près de Milan? Pugliano près de Naples?).

(87) R. MOROZZO DELLA ROCCA, *Sulle orme di Marco Polo*, p. 122, n. 28.

(88) R. S. LOPEZ, *Nuove luci...*, p. 393. Nous avons déjà eu l'occasion de mentionner l'affaire de Tommasino Gentile et de sa contravention au boycott.

(89) G. STELLA, *Annales Iannenses*, dans L. MURATORI, *Rerum Italicarum Scriptores*, XVII, col. 1081; A. GIUSTINIANI, *Annali della repubblica di Genova*, Gênes, 1854, II, p. 75.

(90) *Libri commemoriali...*, II, p. 137, n° 121.

(91) *Libri commemoriali...*, III, Venise, 1883, p. 81, n° 495; p. 86, n° 522; p. 111, n° 719; G. M. THOMAS, *Diplomatarium veneto-levantinum*, II, Venise, 1899, p. 158-159, n. 92 et 93; W. HEYD, *op. cit.*, p. 129.

(92) R. MOROZZO DELLA ROCCA, *Sulle orme di Marco Polo*, p. 121.

ÉTUDES DE PHILOGOLOGIE INDO-KHMÈRE

I ET II

PAR

AU CHHENG

I. *L'association des idées littéraires dans les stances sanscrites de l'inscription de Sdok Kak Thom et la place, dans cette inscription, de la stance CXXIX.*

De toutes les inscriptions du Cambodge connues jusqu'à ce jour, la plus longue est sans conteste la stèle bilingue de Sdok Kak Thom (n° K. 235). Cette longueur est telle que le lapicide, chargé de graver, et le texte sanscrit et le texte khmer, n'a pu soutenir jusqu'au bout son attention : il a, en effet, omis deux stances qu'il a décidé par la suite, pour réparer son oubli, d'inscrire au sommet de la face IV de la stèle, au milieu de la partie khmère. Décision brutale sans doute, mais efficace : elle avertit immédiatement que les deux stances en question ne sont pas à leur place et qu'il appartiendra aux lecteurs de chercher où elles auraient dû être. Je voudrais essayer de faire cette recherche, en suivant maillon par maillon une chaîne invisible, mais que je crois présente, de l'association des idées littéraires dans les stances sanscrites de l'inscription de Sdok Kak Thom.

La tâche que j'entreprends est certainement oiseuse, lorsqu'il s'agit d'une langue autre que le sanscrit, de toute autre langue littéraire où les mots de liaison sont nombreux et d'un emploi constant, où les phrases s'enchaînent d'une façon visible et continue, permettant le passage facile d'une proposition à une autre, d'une idée à une autre. Or, on sait qu'aucun lien de style vraiment positif, réellement manifeste, n'existe en sans-